

APPEL DE DOSSIERS / Programmation 2020 - 2021

Le Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger, le centre d'exposition en arts visuels et médiatiques contemporains de Victoriaville, invite les artistes, les collectifs d'artistes ainsi que les commissaires à soumettre un projet d'exposition pour sa programmation 2020 – 2021.

Le centre est ouvert à la diversité des pratiques contemporaines. Il valorise des démarches engagées dans la recherche et dans le renouvellement des disciplines et/ou qui ouvrent de nouvelles pistes de réflexion sur des enjeux qui touchent la collectivité et entrent en résonance avec l'actualité et les réalités régionales. Un comité de sélection se réunira au cours de l'été pour analyser les candidatures reçues. Le comité accordera une attention particulière aux propositions d'artistes de la région ainsi qu'aux propositions d'artistes des premiers peuples et des communautés culturelles.

Le centre verse des droits d'exposition et un forfait de transport et dispose d'une équipe qualifiée en muséologie et en médiation culturelle.

Les critères de sélection sont : la pertinence de la démarche artistique, la qualité et la diversité des propositions en regard de l'ensemble de la programmation annuelle.

La date limite pour soumettre un dossier est le 6 mai 2019.

Consultez l'appel de dossier en ligne sur le site internet www.centredartauger.com

Voir les directives en page 2.

CENTRE D'ART JACQUES-ET-MICHEL-AUGER
APPEL DE DOSSIERS / programmation 2020- 2021
Directives

Sont acceptés seulement :

- Les dossiers numériques acheminés par courriel ou *we transfer*. (Nous n'acceptons pas les dossiers acheminés via Drop Box).
- Les dossiers postés au plus tard à la date limite.
- Aucun dossier ne sera retourné.

Documents requis :

- Formulaire d'inscription rempli.
- Curriculum vitae (trois pages maximum).
- Démarche artistique (une page).
- Projet d'exposition (maximum 2 pages).
- Dossier de presse (cinq pages).
- 10 à 20 images (fichiers JPG n'excédant pas 1 Mo numérotés de 01. à 20. suivi du nom de famille de l'artiste) et/ou un maximum de deux vidéos n'excédant pas 10 minutes au total.
- Liste descriptive des images (numéro, titre, médium, format, année de réalisation).

Ne pas envoyer d'originaux. Ne pas brocher ni mettre les documents sous pochette plastique. Un accusé de réception sera envoyé.

Date limite : le 6 mai 2019.

Les dossiers doivent être adressés par la poste ou par courriel à :

Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger
Comité de sélection
150, rue Notre-Dame Est
Victoriaville, Québec G6P 3Z6
www.centredartauger

mediation@centredartauger.com

Informations : 819 751-4515 poste 3056